

INFO JULES-VERNE MAYEMXEN

20 SEPTEMBRE 2024

<https://julesverne.csf.bc.ca/>



SEMAINE DU
23 SEPTEMBRE

SONDAGE DE LA SEMAINE
[HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/R/W9STYWWXXK](https://forms.office.com/R/W9STYWWXXK)

Lundi 23 septembre : Jour 6

Mardi 24 septembre : Jour 1

Mercredi 25 septembre : Jour 2

Arrivée tardive, voir l'horaire spécial en page 3
Rencontre de l'APÉ (social à 18 h 30 et rencontre à 19 h)

Jeudi 26 septembre : Jour 3

Vendredi 27 septembre : Jour 4

Journée du chandail orange

Les élèves qui ont manqué la session de photos pourront se reprendre le 17 octobre. Les élèves qui désirent reprendre leurs photos pourront aussi avoir une reprise. **Ils devront ABSOLUMENT rapporter leur nouvelle carte d'identité pour la reprise.**

MOT DE LA DIRECTION



Je vous prie de prendre connaissance de la lettre suivante, qui explique le processus à suivre en cas d'absence, de retard ou de départ hâtif de votre enfant. Il est très important d'aviser l'école à l'avance lorsque possible pour toute question d'assiduité.

[LETTRE EN FRANÇAIS](#)

[LETTRE EN ANGLAIS](#)

AVIS DE SÉCURITÉ IMPORTANT

Un rappel à tous que l'école ouvre à 8h le matin. Pour des raisons de sécurité, l'accès aux élèves ne peut se faire avant. Les élèves peuvent entrer dans l'école qu'à partir de 8 h. Pour les mêmes raisons, les élèves doivent quitter l'école à 15 h 10 s'ils ne participent pas à des activités surveillés par un.e adulte de l'école.

AGA DE L'APÉ

La première rencontre de l'APÉ se tiendra le mercredi 25 septembre. Une rencontre sociale aura lieu au foyer de Jules-Verne à 18 h 30 et la rencontre débutera à 19 h à la bibliothèque.

ABSENCES PROLONGÉES

En cas d'absence prolongée, veuillez bien contacter l'école à l'avance et/ou remplir le document trouvé en page 4.

FORMULAIRE D'ABSENCE PROLONGÉE

Si votre enfant doit s'absenter pour une période de plus de 5 jours, veuillez prendre note qu'un formulaire d'absence prolongé signé par les parents et les enseignants, doit être remis à l'administration avant l'absence. En cas d'urgence médicale ou autre imprévue, veuillez contacter la direction au besoin. Le formulaire est insérer à la page 3 ci-bas.

FORMATION POUR PARENTS

Voici une formation pour les parents, afin d'appuyer leurs enfants dans le monde virtuel:
<https://pages.saferschoolstogether.com/erase-family-session>

DÉCLARATION D'HÉRITAGE AUTOCHTONE

Les élèves qui s'identifient comme ayant un héritage autochtone bénéficient d'appui supplémentaire financé directement par le ministère de l'Éducation. Si vous ne l'avez pas encore déclaré, vous pouvez remplir le document suivant afin d'aviser l'école de l'héritage de votre enfant.

[FORMULAIRE DE DÉCLARATION](#)



»»» CHANGEMENTS DE COURS

UN AVIS QUE LES HORAIRES SONT COMPLETS ET QU'IL N'Y AURA PLUS DE CHANGEMENTS DE GROUPES. SEULS LES CHANGEMENTS DE NATURE PÉDAGOGIQUES (CHOIX DE COURS) EN 10-11-12 SERONT CONSIDÉRÉS.

Le mercredi 25 septembre sera une journée d'arrivée tardive. Nous allons suivre l'horaire en jaune.

Votre enfant peut arriver à l'école pour le début des cours à 10 h 28 mais vous devez motiver son absence. Les élèves de 7e et 8e années qui prennent l'autobus scolaire doivent rester à l'école suite à leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, aucune motivation d'absence aux activités ne sera acceptée pour les élèves de 7e et 8e années qui arrivent en transport scolaire.

Horaires spéciaux 2024-2025

Horaire spécial (Arrivée tardive)		Horaire spécial (Départ hâtif avec activités)		Horaire spécial (Départ hâtif pour tous·tes)	
Activités pour les 7e-8e années	8h40 à 10h23	Période 1	8h40 à 9h40	Période 1	8h40 à 9h40
Période 1	10h28 à 11h18	Période 2	9h48 à 10h48	Période 2	9h48 à 10h48
Période 2	11h26 à 12h16	Période 3	10h56 à 11h56	Période 3	10h56 à 11h56
Repas	12h16 à 13h01	Repas	11h56 à 12h41	Repas	11h56 à 12h41
Période 3	13h01 à 13h51	Période 4	12h41 à 13h41	Période 4	12h41 à 13h41
Période 4	13h59 à 14h49	Activités pour les 7e-8e années	13h49 à 14h49		



À l'attention des parents/tuteurs des élèves qui vont s'absenter plusieurs jours (plus que 5) durant la période d'ouverture de l'école

L'Acte Scolaire Public de la Colombie-Britannique précise le nombre de jours qu'une école est en session. Il ne revient pas à l'administration d'autoriser ou non une absence pour des congés prolongés durant la période d'ouverture de l'école. Le code de conduite de l'école précise aussi l'importance pour chaque élève d'être assidu et de faire partie prenante de son éducation.

Sans vouloir pénaliser les élèves pour des absences motivées reliées à la prise de vacances prolongées, les enseignants ne sont toutefois pas tenus de fournir des devoirs ou des projets occasionnant du travail supplémentaire. Cela peut donc affecter les notes et la note finale en fin d'année.

Le but de ce formulaire est de mettre l'emphase sur la responsabilité des parents/tuteurs lors de vacances prolongées (de plus de 5 jours) . En signant ce document, les enseignants reconnaissent avoir été informés des intentions de l'élève de s'absenter. Ces signatures n'assurent cependant pas que les devoirs non faits soient excusés.

La Direction

NOM DE L'ELEVE : _____ Niveau : _____

Dates d'absence prévues : du _____ au _____

Raison(s) :

Signature d'un parent/tuteur

Date :

ENSEIGNANTS

	Matière enseignée	Niveau	Signature de l'enseignant
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Invitation à l'AGA de l'Association des parents de l'École

Chers parents et familles de JV,

J'espère que vous passez tous une belle rentrée. Permettez-moi de me présenter: je suis la présidente de l'association de parents (APÉ) de Jules-Verne pour l'année scolaire 2023-2024. J'ai une fille qui fait son parcours à l'école JV, en 11e cette année, et un fils qui a gradué de la 12e en juin dernier.

Au nom de l'exécutif de l'APÉ, j'ai le plaisir de vous inviter à notre première rencontre de l'année 2024-2025 et assemblée générale annuelle (AGA), qui aura lieu le 25 septembre à 19h, à la bibliothèque de l'école. Les principaux points à l'ordre du jour sont le bilan de l'année 2023-2024 et l'élection du conseil exécutif pour l'année en cours.

Les parents sont invités à se rencontrer à partir de 18h30 au foyer de l'école pour socialiser avant la réunion en partageant des boissons et de légères collations.

Nous sommes à la recherche de parents qui veulent s'impliquer dans notre communauté-école. Si vous voulez en savoir plus sur le fonctionnement d'une APE, je vous invite à visionner les vidéos sur cette page: <https://fpfcb.bc.ca/association-de-parents-secteur-scolaire/>

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'AGA.

Dear parents and JV families,

I hope all is going well with the start of the new school year. Please allow me to introduce myself: I am the Jules-Verne parent association (PAC) 2023-24 president. I have a daughter attending Jules-Verne in grade 11 and a son who graduated in June.

It is my pleasure to invite you to our first PAC meeting of 2024-25 and annual general meeting, which will be held on September 25th, at 7pm, in the school library. The main points on the agenda are the annual report from last year and the election of the new executive committee (see attached documents).

Parents are invited to join us in the school lobby from 6:30pm to socialize and share a beverage and light snacks before the meeting.

During the meeting, you will have the opportunity to get involved in your PAC. We are looking for new members for the executive, as well as the sub-committees.

I look forward to making your acquaintance during the meeting.

Cordialement,
Edith Domingue
Présidente APÉ Jules-Verne 2023-24
<https://www.facebook.com/groups/apejulesverne>

NOUVELLES SPORTIVES

Soccer

Garçons senior :

Victoire 9 à 0 contre Gabrielle-Roy

Victoire 1 à 0 contre Notre-Dame

Garçons junior :

Victoire 6 à 1 contre King David

Volleyball

Filles junior Gold :

Victoire contre King David Navy en 2 sets

Victoire contre Jules-Verne Black en 2 sets

Filles junior Black :

Victoire contre King David Navy en 2 sets

Défaite contre Jules-Verne Gold en 2 sets





BIENVENUE AU
**CLUB DU
PETIT DÉJEUNER**

Nous sommes heureux d'annoncer que nous allons continuer de fournir un service de petit déjeuner disponible à tous les élèves de l'école dès la rentrée afin d'assurer que tous les élèves de J-V N puissent avoir un petit déjeuner. Le menu offert sera variable mais se compose d'items qui peuvent être mangés rapidement tels que des fruits, yaourts, muffins ou autres.

Si votre famille éprouve des difficultés, nous pouvons subvenir à certains besoins scolaires pour vos enfants. L'appui disponible couvre, entre autres, les besoins de matériaux scolaires, de vêtements, de nourriture, des sorties scolaires ou la participation aux activités parascolaire de l'école.

Veuillez adresser un courriel à la direction ou contactez-nous par téléphone afin de nous faire part de vos besoins.



MESSAGES IMPORTANTS

MESURES DE SANTÉ

Un rappel que si votre enfant est malade, qu'il/elle/ielle ne devrait pas se présenter à l'école. Le lavage fréquent des mains, le port du masque, maintenir une distance sociale sont tous des moyens encouragés afin de réduire la propagation des maladies transmissibles.

Nous remarquons que dans le passé, plusieurs élèves partagent de la nourriture et des boissons. Veuillez nous aider à leur rappeler d'éviter ces comportements pour freiner la propagation.

Quand garder votre enfant à la maison:
<http://www.vch.ca/Documents/when-to-keep-sick-kids-home-from-school.pdf>

RAPPORTS D'INTIMIDATION

Afin d'appuyer nos élèves qui se sentent affectés par des actes, gestes ou des paroles à l'école ou virtuellement, nous vous partageons un outil pour nous aviser de ces actes.

Erase Report It est un outil important pour s'assurer que les étudiants ou d'autres personnes bienveillantes puissent partager anonymement des comportements intimidants qu'ils ont vus ou entendus et qui les concernent. L'école fera alors un suivi suite à la réception d'un rapport.

PÉRIODES D'ÉTUDES

POUR LES 11^e ET 12^e ANNÉES

Certains élèves de 12^e et 11^e années ont une période d'étude ou un bloc de cours virtuels à leur horaire. Les cours virtuels auront une personne-ressource (APS) qui sera en présentiel à Jules-Verne à temps plein afin d'appuyer les élèves dans leurs apprentissages. Ce n'est pas un appui académique directement lié à leur cours mais plutôt un appui dans leur gestion de temps, les problèmes techniques, la communication avec leur enseignant.e ou autres inquiétudes.

Veuillez prendre note que si vous motivez une absence pour un bloc d'étude ou un bloc de cours virtuel, que votre enfant doit quitter l'école pour des raisons de sécurité en cas d'incident ou d'évacuation.

RESSOURCE POUR PARENTS

Pour en apprendre davantage sur les applications web d'aujourd'hui et pour mieux comprendre le monde technologique dans lequel vit votre enfant, vous pouvez consulter cet article (en anglais).

« [Raising Digitally Responsible Youth](#) »

MESSAGES IMPORTANTS – CONTINU

SERVICE DE CAFÉTÉRIA

Les repas chauds ont repris depuis la semaine dernière. Vous pouvez commander tous les repas du mois à partir du site Web de l'école :

<https://julesverne.csf.bc.ca/services-ressources/repas-chauds/>

Un rappel que la nourriture sera préparée en fonction du nombre de commandes et l'annulation cause du gaspillage. Pour cette raison, les remboursements ne pourront être émis suite à la commande pour des raisons d'absences imprévues.

MANAGEBAC – TUTORIEL POUR PARENTS

Depuis le début de l'année, nous recevons quelques questions concernant l'utilisation de ManageBac en tant que parents. Voici un tutoriel pour que les parents qui s'y connaissent moins dans l'interface ManageBac puissent apprendre à y naviguer.

<https://vimeo.com/775960611>

Notez qu'il se peut que certaines des options présentées ne soient pas accessibles dans notre système. Si vous avez de la difficulté à vous connecter à ManageBac, veuillez communiquer avec ecole_jules_verne@csf.bc.ca

AIDE AUX DEVOIRS

Le service d'aide aux devoirs débutera vers la fin septembre encore cette année.

LEVÉE DE FONDS - COMITÉ DU BAL

Le comité du bal ramasse des bouteilles vides pour amasser des fonds pour le bal. Si vous avez des bouteilles vides, vous pouvez les laisser à l'accueil dans les boîtes à cet effet.

Si vous voulez apporter vos bouteilles directement au centre de recyclage et nous donner l'argent, vous pouvez utiliser notre numéro de compte 604-731-8378.

Merci pour votre collaboration!

ATTESTATION JUDICIAIRE

Pour tout parent qui prévoit faire partie des sorties scolaires cette année, nous vous partageons le lien pour le site web du nouveau processus d'obtention d'une attestation judiciaire auprès de l'agence du gouvernement provincial:

<https://justice.gov.bc.ca/criminalrecordcheck>

Le code de l'école pour faire la vérification gratuitement est le: S4SL6LS8BZ

ABSENCES, RETARDS ET DÉPARTS HÂTIFS



Si votre enfant doit quitter l'école, il est impératif qu'il/elle passe par le bureau au moment de quitter l'école.

Si votre enfant est absent.e ou en retard, ce sont les parents/tuteurs qui doivent prévenir l'école dès que vous êtes au courant.

- Utilisez l'application **School Messenger**.

Précisez la raison de l'absence ou du retard (maladie, rendez-vous, raison familiale, etc).

— MERCI À CEUX ET CELLES QUI LE FONT DÉJÀ —